

## **COMPTE RENDU REUNION DU 11 DECEMBRE 2012**

### **1/APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Sébastien JOUANNIC ouvre la séance en annonçant le nombre de 150 adhérents. L'année dernière avec une seule campagne, il y en avait eu 280.  
Il faut donc relancer une campagne, car c'est le nombre d'adhérents qui fera notre crédibilité.

### **2/POINT RAPIDE SUR L'ASSO :**

La dernière assemblée générale n'avait pas réuni beaucoup de monde. Il est vrai que des formations RCBC étaient programmées le même jour.  
Nos relations avec la DDFIP sont positives, ils ne peuvent pas nous proposer de formations mais nous invitent via l'association à participer à leurs rencontres.  
2 personnes de l'association étaient présentes et le compte rendu sera mis en ligne prochainement.

### **DERNIERE REUNION DU BUREAU**

**Un bureau national s'est tenu en octobre , les points suivants ont été abordés :**  
**Thèmes de la prochaine AG**

#### **1/Formation**

formation des collaborateurs, des Chefs d'établissement, des gestionnaires, des fondés de pouvoir  
mettre en place une traçabilité de la formation reçue.  
un contact a été pris avec l'ESEN, mais rien ne sera fait sans l'accord du ministère  
Nous serons reçus mi-janvier au ministère .

#### **2/Recouvrement**

#### **3/Faire connaître l'association**

Elargir le rôle des membres en nommant des vice-président.  
Nommer une personne chargée de la veille de la jurisprudence  
Il faut que plus de gens s'impliquent.  
La date sera fixée en fonction des journées AJI pour permettre au collègues de faire d'une pierre 2 coups.  
Une interrogation sur le siège de l'association, actuellement elle est à la mairie d'Amiens. Il faudrait lui trouver un autre lieu.  
Nécessité de développer des thèmes de travail en commun :  
Le recouvrement( prendre des contacts avec la chambre des huissier), Sébastien JOUANNIC a essayé sans trop de succès.  
Convention de groupement comptable  
Barème des agences comptables  
La fonction du fondé de pouvoir  
L'évaluation de GFC-WEB.  
Organiser l'assemblée générale de 2013  
Prochaines réunions du bureau prévues les :  
8 février et 5 avril 2013

**3/RCBC et adaptation à prévoir de nos outils de controle interne : par quoi commencer ?**

Les formations ont été axées sur le budgétaire. Il sera utile de remettre à jour nos outils de contrôle. Pour l'instant il n'y a pas d'expérimentation.

Mettre en place des groupes de travail avec des thèmes généraux. Les collègues intéressés peuvent s'inscrire. Les compte-rendus des travaux seront faits au fur et à mesure.

### **1<sup>er</sup> thème : LES OUTILS DE CONTROLE DE LA BALANCE**

A priori il n'y aura pas de changement majeur. L'objectif de ce groupe sera de proposer aux collègues des outils qui feront gagner du temps.

### **2<sup>ème</sup> thème : LES IMMOBILISATIONS ( travaux délégués par la collectivité)**

Juridiquement qui est responsable sur le terrain ? il semblerait qu'il faille demander une délégation de convention de mandat. Une collègue l'a demandé, la région a refusé et a demandé le remboursement des avances versées.

Au niveau comptable, est-ce que l'on fait des OP ? des mandats ? Dans le premier cas quid de notre indemnité ?

Au niveau comptabilisation, la région intègre ces travaux dans son patrimoine, pour pouvoir récupérer la taxe. Est-ce que cela fait double emploi ?

Il est important de préciser la forme juridique de notre responsabilité par rapport à notre rôle dans le suivi des travaux.

On constate une différence de fonctionnement entre les académies. Pour faire le point, il serait bon de rencontrer des collègues de CRETEIL et PARISI avant mars et de faire le point avant de voir la Région avant juin.

### **3<sup>ème</sup> thème : LES AUDITS INTERNES**

l'idée est que nous soyons nos propres auditeurs dans un souci de formation .

## **5/REPRISE DE L'ENQUETE RESPACE REIMS**

Un questionnaire est proposé par les collègues de Reims pour avoir un retour auprès des collègues pour savoir comment on voit l'évolution de notre métier. En remplissant ce questionnaire, cela nous permettra de connaître le positionnement de la majorité des collègues sur l'évolution de notre métier .

D'autre part cela donnera une meilleure crédibilité à la délégation qui rencontrera les représentants du ministère pour présenter le positionnement des collègues.

C'est pour cela que ce questionnaire pourra être renseigné par tous les agents comptables, adhérents ou non, et ce pour élargir l'assise.

Nous n'avons pas été conviés à assister aux travaux du groupe « étude de la carte comptable »

Nous souhaitons positionner l'association comme élément moteur pouvant éclairer les décisions qui nous concernent.

Notre rôle ne va pas en contradiction avec les syndicats qui défendent les intérêts individuels et vont au delà de l'aspect comptable. Nous nous concentrons sur l'un des aspects de notre métier, et tant mieux si nos réflexions et travaux profitent à tous.

La synthèse ne sera pas diffusée publiquement, uniquement présentée aux membres lors de la prochaine réunion.

## **6/AUDIENCE AU RECTORAT**

La délégation présentera les travaux réalisés et ceux à venir, elle abordera 3 thèmes :

1/présentation de l'asso et de la délégation à travers nos ordres du jour notamment

2/carte des agences comptables sur Versailles

3/reliance formations RCBC/compte financier

## **7/ AUDIT INTERNE**

Cette idée vise à mettre en place une entraide et une solidarité entre agent comptable. L'idée est de faire des diagnostics d'établissement mais à plusieurs. Cela prendra la forme d' »audits » réalisés par groupe de 3 collègues : un « audité » et 2 « auditeurs », chacun devenant tour à tour « audité » afin de passer dans les trois agences concernées. Il sera nécessaire d'informer les ordonnateurs.

Au cours de la réunion 9 personnes se déclarent .Ce qui fait 3 groupe géographiquement localisé dans les yvelines, le val d'oise et les hauts de seine.

Les premiers audits commenceront après les vacances d'hiver ;

Les documents qui pourront servir à établir une grille d'audit seront envoyés à S. JOUANNIC qui transmettra au futurs « auditeurs ».

A la fin de l'audit un compte rendu sera rédigé à deux niveaux : l'un pour le collègue « audité » pour l'aider à améliorer ses pratiques et un autre à destination de l'ensemble des collègues qui soulignera les pratiques intéressantes et ou à reprendre.

## **8/RESTO COLLEGE**

Le CG95 a mis en place des aides pour la restauration, considéré comme des tarifs différenciés. Cela a entraîné une mise en place difficile avec GFE notamment. Depuis le début de l'année, le CG ne verse plus le montant prévu (qui a pourtant fait l'objet d'un OR sur la base des droits constatés) de cette subvention. Il déduit d'office, dans les établissements qui paient des repas (en contrat avec une sté privée par exemple), le montant des repas non payés. Par exemple, droits constatés basés sur 100 repas (donc OR sur cette base), mais seulement 90 présents attendus (du fait d'absences etc). Le collège ne commande donc que 90, et le CG ne calculait alors plus la dotation resto clg que sur cette base, ce qui crée un reste à recouvrer sur la subvention.

A priori, une solution serait présentée pour 2013, par contre pour 2012 le problème demeure. La solution serait de présenter le reste à recouvrer au 44128 au compte financier 2012, puis d'annuler ce reste à recouvrer en CA en prélevant sur les fonds de réserve.